

Quelques réflexions sur le mouvement des « gilets jaunes »

Emmanuel Terray, 21 décembre 2018

Tous les observateurs ont souligné le caractère socialement composite du mouvement des gilets jaunes. Pour le dire en termes plus simples, il s'agit d'un mouvement populaire, ce qui signifie qu'il est produit par la coalition de plusieurs classes.

Quelles sont ces classes ? On trouve parmi les gilets jaunes des ouvriers, actifs ou retraités ; des membres de la petite bourgeoisie salariée, employés du secteur public ou du secteur privé, actifs ou retraités ; et enfin des membres de la petite bourgeoisie indépendante, artisans, commerçants, petits patrons.

Dans tout ensemble de ce genre, un élément est dominant et les autres sont dominés. En d'autres termes, un élément exerce l'hégémonie, intellectuelle et politique ; il impose aux autres sa vision du monde, ses objectifs, ses moyens d'action et ses conceptions en matière d'organisation.

En l'occurrence, au sein du mouvement des gilets jaunes, c'est manifestement la petite bourgeoisie indépendante qui joue ce rôle dominant, et qui donne son caractère à l'ensemble de la mobilisation.

Comme son nom l'indique, la petite bourgeoisie indépendante n'a pas d'employeurs ; elle est formée de gens qui travaillent « à leur compte ». En conséquence, en cas de crise, les petits bourgeois indépendants se tournent tout naturellement vers l'Etat, unique supérieur donc unique interlocuteur disponible.

C'est bien ce qui s'est produit lors du mouvement des gilets jaunes. L'entreprise est dans la société capitaliste le lieu par excellence de l'exploitation, puisque c'est dans le procès de travail que s'accomplit l'extorsion de la plus-value. Or l'entreprise n'a jamais été mise en cause au cours du mouvement ; tout s'est passé comme si elle constituait un domaine sanctuarisé que chacun s'interdisait d'évoquer. De même, dans une société capitaliste, ce sont en dernier ressort les employeurs qui fixent et reversent les salaires. Lorsque ces salaires sont jugés insuffisants, c'est donc aux employeurs que devraient être présentées les revendications. Or rien de tel ici : que l'amélioration de la rémunération passe par la baisse de telle ou telle taxe ou par l'attribution d'une prime, c'est toujours l'Etat qui est sollicité, jamais l'employeur. Sur cette « mise à l'abri » des employeurs, il y a une sorte d'accord tacite entre les gilets jaunes et le Président de la République : accordant aux smicards une augmentation de leur rémunération de cent euros par mois, M. Macron a bien précisé que cette augmentation ne coûterait rien aux employeurs.

De la même manière, il est clair que la détérioration du pouvoir d'achat tient largement au fait que les dépenses dites contraintes, et en particulier celles qui sont consacrées au logement, croissent plus vite que les rémunérations, en sorte que les sommes vraiment disponibles diminuent d'autant. Or les bailleurs – qui bénéficient d'une augmentation constante et substantielle des loyers – n'ont eux non plus jamais été mis en cause, et personne à ma connaissance n'a évoqué la possibilité d'un encadrement des loyers.

Ainsi pour les gilets jaunes, la seule cible, le seul interlocuteur, c'est l'Etat, ou plutôt c'est son chef, le Président de la République : il est rendu comptable de tout et responsable de tout. Ici encore, on observe un curieux accord de fait entre les gilets jaunes et M. Maron ; dédaignant les corps intermédiaires, celui-ci a plusieurs fois défendu une conception monarchique du pouvoir ; en ne s'adressant qu'à lui, en faisant mine de croire que tout dépend de lui, les gilets jaunes lui donnent d'une certaine façon raison, et le confirment dans son statut de roi.

L'hégémonie de la petite bourgeoisie indépendante se manifeste également dans les formes d'action privilégiées par le mouvement. Barrages filtrants, blocage des entrepôts, péages gratuits : on reconnaît là les méthodes utilisées depuis bien longtemps par les syndicats agricoles, eux aussi recrutés parmi les petits producteurs indépendants. A la différence de la grève, ces méthodes n'impliquent aucun sacrifice de la part de ceux qui les utilisent, réserve faite du temps passé et du risque d'un affrontement avec les forces de l'ordre.

Enfin, la petite bourgeoisie indépendante a imposé ses vues en matière d'organisation. Deux aspects peuvent être ici relevés. (1) Le refus de toute représentation, de toute délégation de pouvoir. Tous les gilets jaunes se considèrent comme égaux ; en conséquence, chacun ne peut parler que pour soi ; aux médias de désigner des porte-parole qui suscitent aussitôt la méfiance et le désaveu. L'individualisme égalitaire qui forme le fond de l'idéologie petite-bourgeoise aboutit ici à un refus de s'organiser qui limite grandement l'efficacité du mouvement et constitue en fait sa contradiction majeure. (2) La défiance vis-à-vis de tous les corps constitués, confondus dans la même réprobation. La suspicion vise non seulement les partis politiques, mais aussi les associations, et surtout les syndicats, dont le rôle social est pourtant tout différent. Apparaît ici un troisième accord tacite entre les gilets jaunes et M. Macron : leur commune allergie au mouvement ouvrier organisé.

Que le mouvement des gilets jaunes soit dominé par la petite bourgeoisie indépendante, c'est une constatation de fait, non un jugement de valeur. Celui-ci ne peut être que balancé. D'un côté, les plus nombreux au sein du mouvement sont les abstentionnistes et les électeurs du Rassemblement National. Du point de vue de l'histoire, les gilets jaunes s'inscrivent incontestablement dans la postérité du mouvement Poujade et du Cid-Unati de Gérard Nicoud, même s'ils ne s'y réduisent pas. Enfin, un certain nombre de propos xénophobes et racistes ont été entendus sur divers ronds-points, en même temps qu'on proliféré les élucubrations complotistes. Tout cela nous interdit de partager l'enthousiasme béat qui semble s'être emparé d'Olivier Besancenot ou de François Rufin : le mouvement des gilets jaunes tel qu'il est ne sera pas l'aube d'un nouvel âge révolutionnaire.

D'un autre côté, on ne peut qu'être ému par le récit de certains gilets jaunes : n'ayant jamais manifesté, habitués à vivre dans la solitude, ils ont fait sur les ronds-points la découverte de la fraternité. Mais surtout la petite bourgeoisie indépendante est porteuse d'un potentiel de révolte dont il faut savoir tirer parti. Pour décrire son idéologie j'ai parlé d'individualisme égalitaire ; de fait, elle est particulièrement réfractaire aux inégalités, particulièrement hostile à l'injustice fiscale, particulièrement exaspérée par les privilèges. C'est cette sensibilité égalitaire qui l'a conduite dans le passé à prendre part à de nombreux soulèvements démocratiques ; dans le mouvement actuel, elle se traduit notamment par l'exigence d'un rétablissement de l'ISF. Sur tout cela, les points de convergence sont évidents.

Du point de vue du mouvement ouvrier organisé, il serait donc aussi erroné de courir derrière le mouvement que de le rejeter sans autre forme de procès. Ce qui importe, c'est de travailler à sa décantation, c'est d'entrer en contact avec ceux des gilets jaunes qui se montrent les plus résolus à combattre les inégalités, qui comprennent qu'une révolte qui refuse de s'organiser et de se trouver des alliés se condamne inéluctablement à l'impuissance et à l'échec.

E. Terray, 21 décembre 2018



Syndicalisme et gilets jaunes

par [Guillaume Gourgues](#) & [Maxime Quijoux](#) , le 19 décembre 2018

Mots-clés

- [populisme](#)
- [syndicalisme](#)
- [révolte](#)
- [gilets jaunes](#)

Télécharger l'article

- [Télécharger au format PDF](#)
- [Télécharger au format EPUB](#)
- [Télécharger au format MOBI](#)

Le mouvement des Gilets Jaunes ne s'appuie sur aucun parti politique ni aucune organisation syndicale et peine à structurer ses revendications. Cette mobilisation offre néanmoins une occasion historique de renouveau du syndicalisme et de l'engagement collectif.

1er décembre 2018 : pour la deuxième fois consécutive, le « mouvement » des Gilets Jaunes décide de se réunir à Paris, aux abords des Champs-Élysées. Dès le début de la matinée, des incidents éclatent, annonçant une journée d'émeutes sur la place de l'Étoile. Depuis la mi-novembre, des milliers de personnes ont revêtu leur gilet de « haute visibilité », se regroupent sur les intersections un peu partout en France pour exprimer leur mécontentement à l'égard de la politique du président Emmanuel Macron. Déclenchée initialement contre la **hausse des taxes sur les carburants, et l'accumulation de difficultés sociales** parmi les classes populaires vivant dans les zones rurales et la **dégradation continue de la démocratie locale** [1], la contestation s'étend rapidement à de grands types de **revendications** : la première portant sur une **amélioration des conditions d'existence**, avec une revalorisation du SMIC en comme point de départ ; la seconde concernant une **démocratisation** plus importante de la société française, avec des aspirations fortes d'une meilleure représentation sociale. Pour la première fois depuis le début de son mandat, le président et son gouvernement doutent et reculent, confrontés à une nébuleuse sociale qui non seulement **semble insaisissable** mais semble s'agréger, jusqu'aux mouvements sociaux des banlieues des grandes villes, se consolider et se radicaliser à mesure que passent les semaines.

Par les dimensions principalement matérialistes de ce phénomène, on aurait pu attendre des principales **confédérations syndicales** qu'elles saisissent cette formidable opportunité pour engager

un rapport de force qu'elle peine à mettre en place depuis tant d'années. Mais dès le début du mouvement, les principaux leaders syndicaux accueillent ces protestations avec une **méfiance** assumée : « impossible pour la CGT de défiler au côté du FN » tance Philippe Martinez, le secrétaire général de la CGT le 16 novembre, au lancement de la contestation. De son côté, Laurent Berger, le leader de la CFDT, a beau reconnaître que les gilets jaunes défendent un « paquet de sujets qu'on porte depuis longtemps », il fustige aussitôt les « personnes qui sont sur les barrages et qui ne se sont jamais engagées nulle part, dans quelque association que ce soit, expliquer que tous ceux qui s'engagent depuis des années sont des tocards » [2]. À mesure que le mouvement s'étend à différentes composantes de gauche, le ton se fait moins sévère et l'on envisage certains rapprochements. Mais rien n'y fait. **Les syndicats semblent dépassés à l'égard d'un mouvement qui rejette toutes formes d'intermédiation** : la manifestation qu'organise la CGT le 1er décembre et qui prévoit de rejoindre les gilets jaunes passe complètement inaperçue, tout autant que l'appel à un « Grenelle du pouvoir de vivre » lancé au même moment par Laurent Berger.

Le 6 décembre, une intersyndicale rédige un communiqué qui se résume à l'ouverture de négociations et à la **condamnation des violences**. Le lendemain, Philippe Martinez estime qu'une « convergence des luttes est impossible au niveau national », tout en continuant de rappeler que « quand on livre des migrants à la police, ce ne sont pas les valeurs de la CGT » [3], et appelle à une journée de grève sept jours plus tard, un vendredi, en marge des mobilisations des gilets jaunes prévus le samedi. Si aujourd'hui « gilets jaunes » et confédérations manifestent tant de méfiance réciproque, c'est que les syndicalistes n'apparaissent plus comme des porte-paroles des problématiques matérielles, ni même de l'exploitation salariale. À l'inverse, les gilets jaunes sont soupçonnés d'un amateurisme problématique dans ses formes comme dans ses revendications, accusés d'avoir déserté les rangs syndicaux, de se mobiliser trop tard et « hors cadre ».

Un syndicalisme qui s'éloigne des aspirations salariales

Cette incapacité des confédérations syndicales à se joindre à l'un des plus grands mouvements sociaux depuis Mai 68 **met bien en lumière l'affaiblissement qui frappe le syndicalisme hexagonal. Avec 8% en moyenne de la population salariale syndiquée**, la France est le pays qui a connu le déclin le plus rapide et le plus brutal depuis trente ans en Occident [4]. **L'étiologie du déclin** syndical français est bien documentée par les sociologues et les politistes : **disparition de bastions ouvriers, hausse du chômage, précarisation de l'emploi, tertiarisation de l'activité, etc.** [5]

Les organisations syndicales sont confrontées à des transformations majeures de l'économie auxquelles est venue **s'ajouter une complexification substantielle du travail de représentation**. Les élus du personnel et les militants syndicaux doivent désormais **siéger dans un nombre croissant d'instances**, dans et hors des entreprises [6]. En ce sens, à mesure que les règles juridiques et économiques gagnaient en subtilité dérogatoire, **les militants syndicaux ont été happés par la** nécessité d'intensifier leur formation, **s'éloignant géographiquement et socialement, des bases** qu'ils étaient censés représenter [7]. La question de la **représentativité** n'a fait qu'accentuer la **déconnexion entre les organisations syndicales et les salariés** : par les prérogatives qu'elles permettent, les élections professionnelles sont devenues des enjeux essentiels des confédérations syndicales qui concentrent désormais une partie substantielle de leurs préoccupations et de leurs mobilisations militantes. Enfin, depuis une dizaine d'années, le monde syndical rencontre une série de transformations majeures qui l'emporte dans une course effrénée à l'adaptation de nouveaux dispositifs de régulation du travail et de l'emploi : loi de représentativité syndicale en 2008, Loi

Rebsamen en 2015, Loi El Khomri en 2016, ordonnances Macron en 2017, **les syndicats passent désormais une partie substantielle de leur temps à s'adapter à un cadre normatif qui n'a de cesse de réduire leurs marges de manœuvre.**

Dans le même temps, **leur voix et leur expertise en matière d'action publique semblent définitivement exclues de la fabrique des réformes sectorielles** (dans l'énergie, le travail ou encore les transports) depuis la fin des années 1990 [8]. Désormais, **le pouvoir syndical est morcelé à la faveur de la négociation d'entreprise qui met en concurrence les salariés entre eux.** Depuis son arrivée au pouvoir, E. Macron n'a fait que contribuer à exacerber cette déconnexion par la mise en place des Comités sociaux et économiques (CSE) qui prévoient de **transformer les syndicalistes en managers sociaux** [9].

Les gilets jaunes, substitut des luttes au travail ?

Le mouvement des Gilets Jaunes **met donc bien en lumière ici un symptôme de ces différentes transformations du syndicalisme** : sous l'effet de la professionnalisation du travail syndical, les responsables syndicaux semblent **désormais en décalage par rapport à des aspirations** pourtant proches du cœur de leur travail revendicatif, défendues par nombre de travailleurs pauvres, de retraités modestes ou de jeunes intérimaires qui composent les rangs des Gilets jaunes [10]. Le **caractère extra-professionnel de cette mobilisation** éclaire un autre aspect de la situation de faiblesse dans laquelle sont placés désormais les syndicats : foyer historique de la contestation, **le monde du travail ne semble désormais plus en mesure de mobiliser suffisamment pour obtenir des conquêtes sociales élémentaires** comme des hausses générales de salaire. **Ce combat déserte le lieu de travail, à mesure que l'entreprise se complexifie (sous-traitance, éclatement des statuts d'emploi,** éloignement des centres de décision, distance sociale des nouvelles générations de cadres) et se fait désormais sur des ronds-points, des péages d'autoroute, aux abords des villes. Quand ce mouvement se décide à manifester sur Paris, les centrales syndicales peinent à sortir de leurs cortèges habituels [11], conduisant à l'invisibilité mentionnée plus haut.

La conflictualité professionnelle en France est pourtant loin d'être anecdotique : des recherches montrent une **résurgence de la contestation au travail** depuis la fin des années 1990 qui s'accroît tout au long des années 2000 [12], faisant de la France l'un des pays les plus conflictuels du continent européen [13]. En dépit de leur déclin respectif et commun, l'industrie et les syndicats demeurent ainsi les principaux secteurs et acteurs des mobilisations professionnelles en ce début de millénaire. Pour autant, cette tendance globale à la hausse cache des disparités qui permettent de formuler des hypothèses d'un glissement de la conflictualité professionnelle hors de l'entreprise, dont les gilets jaunes seraient une des illustrations. Bien qu'on observe une **hausse continue de la conflictualité sur la période**, celle-ci ne parvient jamais à rassembler autant de participants qu'autrefois, et réunit **principalement des salariés du secteur public** lors de journées de grandes mobilisations [14]. **Le nombre de Journées Individuelles Non Travaillées dans le secteur privé a ainsi nettement baissé**, passant de plus de trois millions dans les années 1970 à un nombre variant de 250000 à 500000 durant la décennie 1990 et 2000, tandis que les **mobilisations** ont été **écourtées** : les cessations du travail inférieures à deux jours augmentent tandis que celles qui leur sont supérieures diminuent, **les salariés privilégiant** des formats de lutte plus indirects, comme le **débrayage, la pétition, la grève perlée ou celle du zèle.**

En fait, **la conflictualité contemporaine du travail** est autant le produit de la **tertiarisation** de l'économie que de la **segmentation** progressive du **marché du travail et de la précarisation** des

conditions d'emploi [15] qui semblent caractériser nombre de gilets jaunes [16]. Les conditions de **mobilisations au travail se sont dégradées à mesure que l'emploi se transformait et se raréfiait**, rendant l'implication dans la lutte de plus en plus coûteuse, aussi bien à titre collectif qu'individuel, en particulier pour les salariés dont les revenus sont les plus bas : ces derniers préfèrent souvent « la débrouillardise » au syndicalisme pour s'informer ou se défendre [17]. Le recours aux Prudhommes concerne ainsi près de 94% d'individus « ordinaires » et vise dans 8 cas sur 10 à contester le motif de la rupture [18]. Enfin, cette inertie doit surtout s'apprécier à l'aune de la création des ruptures conventionnelles qui connaît une croissance ininterrompue depuis leur apparition en 2008. Or ces contrats sont moins le résultat d'une conciliation « à l'amiable » que bien souvent un « exit » financier et institutionnel d'une multitude de situations conflictuelles [19]. En complexifiant le recours aux prudhommes et en complexifiant le recours à cette juridiction, **les ordonnances Macron finissent par étouffer les dernières voies possibles de justice au travail [20]. En occupant les ronds-points, les gilets jaunes continueraient-ils la lutte professionnelle par « d'autres moyens » ?**

Une convergence impossible ?

Les rares données d'enquête disponibles à ce jour tendent, malgré leur inévitable fragilité, à corroborer cette hypothèse : parmi les gilets jaunes rencontrés par les sociologues, près d'un sur deux (44%) a déjà participé à une grève, un taux particulièrement élevé quand on sait que seul un tiers des Français déclare avoir engagé une telle démarche au cours de leur carrière professionnelle (« Les salariés et la grève », Sondage BVA daté du 18 avril 2018.). Certains articles de presse rapportent par ailleurs la présence de représentants syndicaux sur les ronds-points [21], tandis que des sections syndicales n'hésitent plus à affirmer leur solidarité [22]. **Ce continuum entre les gilets jaunes et les luttes au travail se vérifient** un peu plus lorsqu'on s'intéresse aux **motifs** des principales mobilisations ayant lieu ces dernières années sur les lieux de travail. Une enquête BVA, réalisée en avril 2018, permet des rapprochements intéressants en la matière : alors que les gilets jaunes ont rapidement adopté des revendications portant sur une hausse du salaire minimum à 1300 euros net, ce sondage montre que près d'une fois sur deux (47%) la rémunération constitue la principale origine des grèves au sein des entreprises. Cette enquête conforte ainsi un mouvement qui n'a jamais cessé concernant la conflictualité au travail, y compris parmi les salariés aux bas revenus.

De fait, contrairement à une autre idée reçue, **les salariés rejettent assez peu leurs représentants du personnel**, bien qu'ils puissent juger leur action relativement faible [23]. Cette adhésion se renforce lors de crise sociale au sein de l'entreprise : de nombreuses enquêtes récentes montrent que lors de phase de restructurations les organisations de salariés apparaissent comme des actrices « incontestables », dont « [...] la représentation gagnerait en force, en légitimité et en efficacité » [24]. Au cours de ces séquences où se cristallisent les relations entre les salariés et leur direction, on assiste bien souvent à une autre dimension de la professionnalisation syndicale sur laquelle les chercheurs et le sens commun en général accordent peu d'importance : les élus du personnel, aidés par des cabinets de conseil, mobilisent un ensemble de savoirs et de savoir-faire qui permettent très souvent de créer des conditions favorables de défense et d'améliorer significativement les conditions de départ lors de liquidation [25], dont les salariés sont souvent redevables.

Des alliances inédites entre différents syndicats – CGT, Solidaires et CNT – ont permis d'obtenir récemment d'importantes victoires parmi des populations salariales perçues comme peu mobilisables, comme des femmes de chambre ou des salarié-es travaillant dans le nettoyage [26]. Même si ces cas demeurent rares, les syndicalistes parviennent même à sauver des entreprises, à

éviter des licenciements, contestant les arguments et la gestion des multinationales, hier [27] et aujourd'hui [28], rejoignant ce faisant le rejet d'une fatalité des orientations économiques des gilets jaunes [29]. À cet égard, la réaction syndicale la plus forte à l'égard des gilets jaunes le confirme : **les appels à rejoindre le mouvement proviennent principalement des structures de base, professionnelles et territoriales.**

Affirmer la possibilité d'une telle convergence peut paraître prendre à rebours l'un des principaux enseignements de l'enquête menée par des sociologues et des politistes : s'ils provoquent moins de rejet que les organisations politiques (81%), **les syndicats ne semblent pas susciter pour autant une adhésion majoritaire de la part des gilets jaunes** (64% n'en veulent pas dans leur mouvement). Il faut pourtant, nous semble-t-il, prendre ce constat avec une certaine prudence : d'autres enquêtes ont montré que les salariés entretenaient une ambivalence parfois très forte à l'égard des représentants du personnel, en particulier parmi les bas salaires et les plus précaires. La critique à leur égard cache parfois le souhait d'une plus grande présence et/ou d'une plus grande inclination protestataire. Dans tous les cas de figure, le mouvement des gilets jaunes constitue une occasion historique pour les organisations syndicales françaises de ramener vers elles des pans entiers d'une population qu'elles cherchent depuis des années à syndiquer. Certains leaders syndicaux l'ont d'ailleurs bien compris [30]. Les prochaines semaines seront déterminantes pour voir si cette union a lieu.

Pour citer cet article :

Guillaume Gourgues & Maxime Quijoux, « Syndicalisme et gilets jaunes », La Vie des idées , 19 décembre 2018. ISSN : 2105-3030. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Syndicalisme-et-gilets-jaunes.html>

Nota bene :

Si vous souhaitez critiquer ou développer cet article, vous êtes invité à proposer un texte au comité de rédaction (redaction@laviedesidees.fr). Nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

par [Guillaume Gourgues](#) & [Maxime Quijoux](#) , le 19 décembre 2018

Alternatives Economiques

Alternatives Economiques

CHRONIQUE

Du pouvoir d'achat au pouvoir d'agir

28/12/2018



[François Desriaux](#) Rédacteur en chef de Santé & Travail

Crise sociale, crise écologique, crise démocratique même... Le mouvement des Gilets jaunes, c'est un peu tout cela à la fois. Un hybride de la désespérance qu'était censé résorber celui qui a « renversé la table » lors des dernières élections nationales. On retiendra de cette mobilisation que c'est la nouvelle taxe sur le prix du gasoil qui a allumé la mèche.

Mais on aurait tort de penser que la révolte qui a embrasé les villes les samedis de début décembre, ce n'est que cela. Certes, beaucoup de nos concitoyens n'ont pas d'autre choix que de faire le plein pour aller travailler, chercher les enfants, remplir le frigo... Pour vivre, tout simplement. Mais derrière la difficulté à joindre les deux bouts pour une partie croissante de la population se cachent aussi la résignation et la perte de dignité dans le travail lui-même.

Perte d'autonomie au travail

Dans son ouvrage *Libérer le travail*, l'économiste Thomas Coutrot a montré qu'une faible autonomie dans le travail s'était accompagnée d'un fort taux d'abstention au premier tour de l'élection présidentielle et d'un vote massif en faveur du Front national au second. Cela traduit le sentiment d'impuissance qui trouve en partie son origine dans le travail.

Le déficit de démocratie dénoncé aujourd'hui est aussi bien ancré dans l'entreprise,

l'administration que l'hôpital. L'explosion de la souffrance au travail déplorée ces vingt dernières années, dont aucun secteur et branche d'activité ne sont indemnes, puise ses origines dans des modes d'organisation du travail et du management qui dépossèdent les travailleurs d'une grande partie de leur autonomie pour bien faire leur travail. Autonomie dans la mise en œuvre de leurs compétences et de leur savoir-faire, autonomie dans la coopération et le travail collaboratif pour faire face aux aléas et imprévus du travail réel.

Face à ces empêchements à prendre soin du travail, il y a ceux qui vont s'épuiser à les surmonter, afin que le résultat garde forme humaine, et ceux qui, pensant se préserver, vont renoncer. Le coût psychique de ces deux postures est exorbitant. Le coût économique ne l'est pas moins. Et aujourd'hui, avec la révolte des Gilets jaunes, c'est le coût politique qui menace la démocratie.

La bonne nouvelle, c'est que ceci n'est pas irrémédiable et ne coûte pas forcément un **« pognon de dingue »**. **Accorder des marges de manœuvre aux salariés et aux agents, développer un management par le travail réel, valoriser l'expérience, faciliter la coopération**, cela changerait totalement la donne, en redonnant de la dignité à celui qui retrouve plaisir à participer à une œuvre commune.

Dans le secteur hypercontraint de l'action sanitaire et sociale, marqué par une sinistralité en forte hausse, la mutuelle Cides Chorum vient de montrer que c'était possible. Dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) ou un service d'aide à domicile, il est ainsi rentable et performant du point de vue des soins et du rapport entre santé et qualité du travail de laisser les salariées organiser elles-mêmes leur planning et la régulation de leur activité.

Alors que va s'engager un grand débat national, n'oublions pas de redistribuer du pouvoir d'agir aux travailleurs, et pas simplement du pouvoir d'achat.

François Desriaux

Rédacteur en chef de Santé & Travail

Du même auteur

- [La réforme casse-cou de la santé au travail](#)
- [Santé au travail : la révolution Lecocq](#)
- [Les juges au secours de la prévention de l'usure professionnelle](#)
- [Troubles psychiques au travail : la schizophrénie des pouvoirs publics](#)
- [Le bel avenir du travail low cost](#)
- [Ordonnances : le bel avenir du travail low cost](#)

Les travailleurs sont fluorescents.

9 déc. 2018 Par [Gaignard Lise](#)

- Mediapart.fr

La taxe sur les carburants a fait déborder le vase de toutes les inégalités. Les Gilet.te.s jaunes ne demandent pas pitié mais justice, elles et ils se signalent pour qu'on cesse de les considérer comme une simple variable d'ajustement pour engranger les profits, un trou dans le budget comptable, un poids, un coût; plutôt qu'une force vive, nécessaire et précieuse.

Le gilet jaune est un vêtement de travail réfléchissant. Aujourd'hui on l'enfile volontiers pour envahir les beaux quartiers de la capitale devant la machine aveugle (et sourde) des gouvernements et des multinationales. « *Le gilet de signalisation pas cher pour vous rendre visibles* », comme le présente un site de vente de vêtements de travail, porte beau - même à vélo on se fait applaudir au passage! Les manifestants en choisissant ce « **Gilet haute visibilité** » pointent que **le travail est invisible par nature; un couloir propre est un couloir, un couloir sale accuse tout de suite celles qui ne l'ont pas nettoyé, un café qui arrive à notre table n'interrompt pas la conversation en terrasse. Mais s'il tarde, oui. Une commande qui arrive à temps est une commande, une commande qui arrive en retard c'est un travailleur qui traine : "un évènement indésirable", comme on dit à l'hôpital en terme technocratique.**

Et pourtant chacun d'entre nous dépend, au plus près de sa vie même, de personnes invisibles qui donnent sans cesse leurs forces vives (aides-soignantes, infirmières, éducatrices de crèches, femmes de ménages, assistantes, pompier.e.s, caissières, etc.). La condition des ouvriers et des ouvrières et des employé.e.s s'est **aggravée, toutes les recherches le montrent : contraintes de temps, intensification, vol des pauses et du temps de vestiaire dans le tour de passe des 35 heures, cadences toujours plus folles, etc. comme nous en avertit** constamment la revue Santé et Travail, pour ne citer qu'elle. Le récent article de la Fondation Deniker nous informe la semaine dernière : 26% des femmes et 19% des hommes présentent « *une détresse orientant vers un trouble mental* », c'est-à-dire 1/5^{ème} de la population active. "*Surcharge, organisation de l'espace, perte de contrôle du temps, accumulation des problèmes professionnels et personnels*" (personne âgée ou handicapée à charge, double journée des mères de famille, difficultés à payer l'entretien de ses proches, enfants sans emploi revenus au domicile de leurs parents, etc.). **Pressions sont toujours plus fortes, revenus toujours plus minces.**

Ce sont les modes de production de services ou de biens qui organisent la société, la production de richesse et sa répartition.

Ils organisent aussi notre vie intime, au plus près de nos préoccupations, dans nos rêves autant que dans notre vie amoureuse ou familiale. Qu'on soit chômeu.se.r.s ou travailleur.se.r.s, nous sommes fait.e.s de nos actes, de nos actions, de tous nos gestes. Depuis un mois, plutôt que d'augmenter leurs efforts pour ne pas devenir tous fo.lle.u.s à faire ce qu'elles et ils font comme elles et ils le font, plutôt que de pleurer et réclamer en vain une "reconnaissance" de la part leurs supérieurs, plutôt que d'augmenter encore les demandes d'invalidité, les "classes laborieuses" s'insurgent.

On assiste au passage d'une demande de compassion à une demande de justice.

Le mouvement des Gilet.te.s Jaunes ouvre un paysage inattendu, aussi massif que convivial, à l'image de la **coordination infirmière de 1988, dont on ne parle jamais et qui a pourtant donné lieu à une amélioration très** consistante des conditions de travail (et de soins !) des infirmières (lien). Plus près de nous les infirmières **des nombreux hôpitaux psychiatriques en grève depuis des mois, avec des styles de mobilisation très** conviviaux, nous ont alertés et continuent de le faire sur les conditions d'accueil de leurs patients, elles ont grimpé sur le toit d'un service d'accueil et campaient l'été dernier, elles ont occupé les ronds-points autour d'un barbecue (équipées de gilets jaunes !) pendant des semaines. Il faut entre deux et quatre ans d'attente pour une première consultation psychiatrique pour un enfant en Indre et Loire... Trois ou quatre semaines

d'attente pour une pose de stents dans les coronaires. C'est trop. Il fallait pourtant participer à grand peine à **tout ça pour gagner à peu près sa vie, et voilà que les revenus baissent, les pensions de retraites, les allocations logement... la goutte des taxes sur le carburant a fait déborder le vase de l'accroissement des inégalités.** Sentiment d'absurdité, de s'être fait rouler. Insurrection de travailleurs méprisés qui ne voient pas d'avenir sociétal pour leurs enfants et qui voient que leur retraite va rétrécir jusqu'à la gêne...

Les questions se posent alors autrement : Qu'est-ce qu'on me demande de faire, comment, et qui gagne des fortunes avec ma compromission, ma fatigue, mon corps abîmé de plus en plus prématurément ? « *Les entreprises n'ont jamais gagné autant d'argent qu'actuellement* » disait Donald Trump, sans vergogne. Aux **frais de qui se demandent ceux qui fournissent la force de travail ?**

On parle de « perte de sens » au travail, on assiste plutôt à une perte de confiance.

Le **sens**, il y en a un qui crève les yeux : **la concentration de l'argent et des pouvoirs**, une **subordination** très précise des **salarié.e.s**, terriblement accrue par la "Loi-travail" et les ordonnances Macron. **La perte de confiance** en la probité du monde politique autant que du patronat est totale; les promesses étaient pipées, les tours de passe-passe des illusionnistes de campagnes électorales autant que de la Communication d'Entreprise sont évanescents. La levée du déni de l'exploitation montre une force monumentale que personne n'attendait.

Tout le monde a participé à la construction de la société factice dans laquelle nous vivons, **nous connaissons tous le trucage des moteurs**, des statistiques, le mensonge organisé pour vendre des produits qui ne servent à rien à des gens qui n'en ont pas besoin, ou pire, des produits de première nécessité empoisonnés. Nous avons tous assisté aux **scandales** du Mediator, du Levothyrox, du Valsartan, des implants, de Lactalis, de l'alimentation contaminée du bétail, des produits toxiques dans les produits de dialyse, pour ne citer que quelques uns des plus récents ... Nous avons tous entendu les **conclusion des enquêtes**: la quête effrénée des **profits et les instances de contrôle corrompues**; et nous avons tous constaté que plus le « coupable » était puissant, moins il était puni...

Nous avons tous, au moins une fois, **accepté des professions de menteurs**, truqueurs, de défenseurs de services publics détériorés, d'arnaqueurs d'assurés pour augmenter les profits, de killers pour satisfaire les actionnaires. Nous avons tous, journalistes, chercheurs, modifié les informations, les conclusions, pour servir la soupe à nos employeurs. **Faire ça pour gagner sa vie, c'est terrible.** Nous avons assisté au cynisme envers les blessés et les morts de l'amiante, envers les salariés d'Arcelor Mittal, etc. Nous avons employé des mots qui signifient une chose et son contraire, nommant **un plan de licenciement un « Plan de Sauvegarde de l'Emploi »**, nommant une suppression pure et simple de moyens, "Mutualisation" ou "Optimisation des services". Les mots perdent leur sens, s'inversent, comme le prédisait Orwell. « Be Happy » était le mot d'ordre de l'année dans une multinationale d'informatique qui effectuait des plans de licenciements massifs, le ministre de l'intérieur a parlé d'installation d'une "Fan zone" (sic) pour contrôler les manifestants le 1^{er} décembre : cette fan-zone a fait un nombre épouvantable de blessés graves. « *La vôtre sera forcément la plus belle* » me dit la FNAC la semaine dernière, (ma quoi, au fait ?), « *Bientôt le grand soir* » affichait Ikéa il y a quelques jours. Les cyniques surfent encore sur la vague de la « **servitude passionnelle** » selon la formule de Spinoza.

Nous sommes tous au cœur de cette **tromperie généralisée**, c'est même **sur nous qu'on compte pour la mettre en œuvre**. Les machines-outils autant que les algorithmes ne se règlent, dérèglent, truquent pas sans l'ingéniosité de ceux qui les utilisent. C'est au petit personnel qu'on demande de tout planquer aux inspecteurs au moment des visites de conformité ou d'accréditation, de modifier habilement le bilan comptable, à tous les niveaux. **Comment a-t-on pu garder confiance si longtemps ? C'est cela qui est énigmatique, pas la révolte.**

Nous ne sommes pas propriétaires des moyens de production, mais nous sommes ses forces. Quand les écailles tombent des yeux collectivement, la force est délivrée de la peur, le rapport de forces change de camp.

L'intelligence collective est bien supérieure à celle d'un expert, surtout s'il ne sort pas de son bureau... Personne n'a vu venir ces nouveaux modes de lutte hors des stratégies syndicales ou de partis. Elles et ils se

réunissent, parlent, discutent, se rencontrent, cela ne sera plus jamais comme avant, ni pour ceux qui se sont mobilisés ni pour les autres. Dure leçon pour ceux qui annonçaient la fin des collectifs.

Les intellectuels, même les militants, supposément l'avant-garde éclairée des travailleurs, n'en reviennent pas, on est parfois proches de commentaires méprisants : « ils sont manipulés, etc... », comme autrefois ils préféraient ne pas accorder le droit de vote aux femmes, jugées trop influençables. Les militants étaient aussi hors sol, ces personnes étaient là, n'en pouvaient plus et personne ne les voyait. Le mépris, la lenteur à la réaction du gouvernement mais aussi des militants sont proportionnels à l'oubli du travail. On se préoccupe de tout sauf de la force et de la nature du travail. On glosait sur les méthodes managériales, la fameuse organisation du travail... certains voulaient augmenter encore la productivité grâce au "Team building" (ou à la menace à peine maquillée), d'autres s'inquiétaient en surplomb de la dégradation des corps, comme les hygiénistes du 19^{ème} siècle. Peu de chercheu.se.r.s ne prenaient au sérieux la phrase pourtant la plus courante de la part des travailleurs « Je ne vais plus y arriver ! ».

Quelques intellectuel.le.s bien protégé.e.s par leurs statuts de fonctionnaires de haut grade nous annoncent la fin du travail. Comment peut-on sérieusement ne pas s'apercevoir que pour résoudre le problème du chômage autant que la surcharge délétère quasi-générale des postes de travail, il suffirait de remplacer ceux qui sont partis à la retraite depuis plus de 10 ans et dont on a réparti la charge de travail sur les restants ? Produisant des corps malades et des services et des biens, dégradés de surcroît. « **On ne courra jamais le 200 mètres en zéro secondes** » prévenaient les québécois il y a vingt ans. Ils n'avaient pas tort, le productivisme à tout crin donne des signes de **faiblesse. Le travail humain n'a jamais rapporté autant d'argent.** Les Gilet.te.s Jaunes "réfléchissant.e.s" nous offrent **une porte de sortie.** La saisisons-nous?

Prolonger

Boite Noire

URL source: <https://blogs.mediapart.fr/gaignard-lise/blog/091218/les-travailleurs-sont-fluorescents>

Bloquer le capital

Thomas Coutrot, économiste, membre d'Attac

« Le travail doit mieux payer » : ainsi Muriel Pénicaud, la ministre du travail, justifie-t-elle le choix d'augmenter la prime d'activité pour les bas salaires de rejeter toute revalorisation des minimas sociaux, tandis que Macron annonce la poursuite des réformes (régressives) des allocations chômage et des retraites.

Augmenter le SMIC ? Vous n'y pensez pas, « ça détruit des emplois », a répété la ministre. Ce sont donc **les contribuables qui paieront à la place des patrons.**

Dans le régime néolibéral, le capital financier dispose d'un pouvoir structurel suffisant pour s'approprier les fruits de la (maigre) croissance et bloquer à la fois hausse des salaires et investissements dans la transition. Mais pour que le système survive, il faut bien que la consommation augmente quand même : d'où l'injonction à **l'endettement** (surtout des classes moyennes) et les bulles de crédit. Et quand les pauvres se rebellent (émeutes raciales aux États-Unis, gilets jaunes chez nous...) on lâche du lest avec les **primes** d'activité et autres « impôts négatifs » qui **permettent de continuer à sous-payer les travailleurs.**

Système inique et illégitime mais **difficile à contester par la lutte syndicale** de l'intérieur des **entreprises. Le rapport des forces y est trop déséquilibré : travailleurs précarisés, travail pressuré, standardisé et étroitement contrôlé par les procédures, les objectifs, le reporting, le flicage numérique...**

Les rapports de pouvoir n'ont jamais été harmonieux dans les entreprises capitalistes. Mais à l'autorité personnelle du patron, qui connaissait souvent le boulot, a succédé l'autorité **impersonnelle des managers**, eux-mêmes rouages d'une organisation bureaucratique du travail pilotée d'en haut par les **actionnaires** et la **finance**. Les détenteurs des capitaux (ou les donneurs d'ordres, pour les PME sous-traitantes) sont désormais le plus souvent anonymes et hors d'atteinte. **Maltraités dans le travail, surnuméraires dans leur emploi, les salarié.es souffrent en silence.** Même si la réforme des retraites de **2010** ou la loi Travail de **2016** ont suscité un nombre important de grèves, **rien de comparable avec mai 68 ni même avec les années 1970**, et pas grand-chose dans les **PME, qui fournissent aujourd'hui de forts contingents de gilets jaunes.**

A l'exception du CPE de 2006 – mouvement porté par la jeunesse, dont une réplique en 2019 n'est pas impossible -, **ni les grèves, ni les manifs n'ont jusqu'à présent véritablement enrayé le rouleau compresseur néolibéral. La conflictualité sociale se déplace alors vers l'espace public** : occupation de places en centre-ville, blocage de carrefours en zone péri-urbaine. Déjà en 2010 les blocages s'étaient multipliés, sans toutefois atteindre la puissance des gilets jaunes. Pour obtenir plus que les **maigres concessions de Macron, deux stratégies complémentaires de lutte sont ouvertes. A court terme, mieux articuler les blocages et l'action sur les lieux de travail ; enrayer les flux tendus et desserrer l'étau de l'organisation du travail. A moyen terme, conquérir des positions institutionnelles (Podemos vient d'imposer une hausse de 22 % du salaire minimum).** Le régime néolibéral déclinant se durcit de façon inquiétante, mais la société n'a pas dit son dernier mot.

**Se trouve sur la page
Facebook stylos rouges
Orléans tours colonne de
gauche rubrique fichier**



NOM, Prénom, fonction

Adresse, lieu de travail

A : Mr/Mme le/la Chef d'établissement ou de service (IEN, principal, proviseur, président d'université...)

Objet : demande de visite médicale de prévention

Madame, Monsieur,

Conformément à la réglementation en vigueur et au titre de l'article 24-1 du décret n°82-453 du 28 mai 1982, j'ai l'honneur de vous demander, en votre qualité de chef de service et conformément à l'article 2-1 du décret n°82-453, le bénéfice de la visite médicale de prévention.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Madame, Monsieur....

Signature